

DJCE : acteur et non spectateur

Acteur et non spectateur de leur formation ! Nouveauté de taille pour les étudiants du DJCE (Diplôme de juriste conseil d'entreprise) de Nancy, leurs formateurs viennent de mettre en place des séances d'actualités fiscales dans les différents cabinets de la place nancéienne afin que ces étudiants de 3e cycle se confrontent à leurs pairs avocats en droit des affaires. Formateur et enrichissant pour l'ensemble des participants.

«Là, ils deviennent réellement acteurs de leur formation et non plus des spectateurs passifs, ils sont placés en situation. C'est du concret, du terrain, la vraie vie professionnelle.» Maître Frédéric Ferry, bâton-

nier de l'Ordre des avocats de Nancy et Maître Franck Brancaleoni du DJCE (Diplôme de juriste conseil d'entreprise) sont unanimes sur l'exercice pratique (et évalué) que leurs étudiants ont mené le 7 décembre dernier dans les locaux nancéiens du cabinet ACD.

Confrontation terrain

Comme chez les avocats de chez Filor le 2 novembre, et prochainement le 27 janvier 2017 au cabinet Fidal, une partie des 24 étudiants de la promotion en cours de ce Master 2 de droit des affaires ont présenté l'actualité fiscale récente devant un parterre d'avocats en droit des affaires (tous membres de l'association des Avocats Conseils d'Entreprises Lorraine). «Pour ces étudiants de 3e cycle, cela leur permet d'être réellement acteurs car ils sont confrontés au terrain. Pour les



Exercice pratique au sein du cabinet ACD de Nancy le 7 décembre pour les étudiants du DJCE de Nancy devant un parterre d'avocats du droit des affaires

avocats, c'est l'occasion de participer activement à la formation du diplôme de DJCE et de compléter pour le coup leur information sur l'actualité fiscale», assure Franck Brancaleoni. Du gagnant-gagnant pour tout le monde et une nouvelle façon d'enrichir encore un peu plus la qualité de la formation du DJCE nancéien.

■ emmanuel.varrier